



ATTESTATION D'ASSURANCE

ATTMCEIP

000010201000-000-0010000

SARL J.M.P.
14 RUE MARCEAU OUDIN
60250 BALAGNY SUR THERAIN

Valable * pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Contrat Multirisque Professionnelle : 60079207 C 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que le client SARL J.M.P. est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités suivantes :

- MENUISIER POSEUR
- MACON BETON ARME
- SERRURIER METALLIER Travaux de charpente exclus.
- ELECTRICIEN DU BATIMENT Tension jusqu'à 20.000 V exclusivement.
- POSE DE STORES SANS TMB

Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Périmètre ou complément de vos activités ».

Ce contrat garantit, dans la mesure des maxima ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	4 573 471 €
- Dommages corporels	4 573 471 €
- Dommages matériels garantis et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels
EXCEPTION :	
- Dommages aux biens confiés survenus dans l'enceinte de l'entreprise	15 245 € dont 763 € pour les espèces, billets de banque, titres, pierres précieuses, perles, bijoux,
- Vol par les préposés	15 245 €

Réf : 160079207 28/10/2019 04:52:16

page 1/4

MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray 79036 NIORT Cedex 09 - maaf.fr

N° de client : 160079207 C
Nom : SARL J.M.P.



RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) y compris l'intoxication alimentaire	1 524 491 € limité à 1 524 491 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	152 450 € limité à 304 899 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 6 novembre 2021
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule
Directeur général

N° de client : 160079207 C
Nom : SARL J.M.P.



00000020-0005-0010-00

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

4631 MENUISIER POSEUR :

Cette activité comprend les travaux de :

- POSE DE MENUISERIES EXTERIEURES TOUS MATERIAUX
 - ISOLATION THERMIQUE ET/OU ACCOUSTIQUE INTERIEURE
 - POSE DE PLAQUES DE PLATRE
 - POSE DE FERMETURES ET PROTECTIONS SOLAIRES INTEGREES OU NON AUX MENUISERIES EXTERIEURES
 - pose de chassis de toit et puits de lumière,
 - réalisation de faux plafonds et plafonds suspendus,
 - pose de planchers techniques,
 - raccordement d'éléments motorisés de menuiserie sur l'installation électrique existante
 - pose clouée, collée ou flottante de parquets,
 - pose de revêtements de sol à base de bois,
 - pose de lambris
- Ainsi que :
- vitrification et/ou ponçage de parquets,
 - remplacement de vitres d'une surface maximum de 1 m2

3202 MACON BETON ARME :

Cette activité comprend les travaux de :

- POSE DE CARRELAGE, FAIENCE ET REVETEMENTS EN MATERIAUX DURS A BASE MINERALE
- ENDUITS PROJETES A BASE DE LIANTS HYDRAULIQUES OU DE SYNTHESE
- ASSAINISSEMENT AUTONOME, COLLECTIF, AINSI QUE LEURS CANALISATIONS, A L'EXCLUSION DES STATIONS D'EPURATION
- réalisation de murets, clôture, terrasse, chape de pose,
- installation de récupérateurs d'eau de pluie enterrés réservés à un usage privé et externe,
- réalisation de voirie (à l'exclusion des couches d'usure),
- ouvrages piétonniers, réseaux divers, canalisations, parcs de stationnement pour un montant de marché maximum de 76 225 euros TTC,
- réalisation de conduits de fumée maçonnés
- terrassement et de démolition préalables à l'exécution de votre marché de travaux
- taille de pierre pour la réalisation de votre chantier

N° de client : 160079207 C
Nom : SARL J.M.P.



ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

4631 MENUISIER POSEUR :

Cette activité comprend les travaux de :

- POSE DE MENUISERIES EXTERIEURES TOUS MATERIAUX
 - ISOLATION THERMIQUE ET/OU ACCOUSTIQUE INTERIEURE
 - POSE DE PLAQUES DE PLATRE
 - POSE DE FERMETURES ET PROTECTIONS SOLAIRES INTEGREES OU NON AUX MENUISERIES EXTERIEURES
 - pose de chassis de toit et puits de lumière,
 - réalisation de faux plafonds et plafonds suspendus,
 - pose de planchers techniques,
 - raccordement d'éléments motorisés de menuiserie sur l'installation électrique existante
 - pose clouée, collée ou flottante de parquets,
 - pose de revêtements de sol à base de bois,
 - pose de lambris
- Ainsi que :
- vitrification et/ou ponçage de parquets,
 - remplacement de vitres d'une surface maximum de 1 m2

3202 MACON BETON ARME :

Cette activité comprend les travaux de :

- POSE DE CARRELAGE, FAIENCE ET REVETEMENTS EN MATERIAUX DURS A BASE MINERALE
- ENDUITS PROJETES A BASE DE LIANTS HYDRAULIQUES OU DE SYNTHESE
- ASSAINISSEMENT AUTONOME, COLLECTIF, AINSI QUE LEURS CANALISATIONS, A L'EXCLUSION DES STATIONS D'EPURATION
- réalisation de murets, clôture, terrasse, chape de pose,
- installation de récupérateurs d'eau de pluie enterrés réservés à un usage privé et externe,
- réalisation de voirie (à l'exclusion des couches d'usure),
- ouvrages piétonniers, réseaux divers, canalisations, parcs de stationnement pour un montant de marché maximum de 76 225 euros TTC,
- réalisation de conduits de fumée maçonnés
- terrassement et de démolition préalables à l'exécution de votre marché de travaux
- taille de pierre pour la réalisation de votre chantier